



Bulletin d'information des centres d'excellence CBRN

Volume 4 - Octobre 2012

Dans le monde frénétique, interconnecté et informatisé d'aujourd'hui, nous oublions parfois l'importance de communiquer face-à-face et de coopérer avec autrui. C'est pourquoi l'initiative des centres d'excellence (CdE) est fondée sur la coopération et la communication. En tant que membre de l'équipe de coordination des centres d'excellence, j'ai le privilège de pouvoir rencontrer en personne, et pas seulement par courrier électronique ou par téléphone, des collègues à l'autre bout du monde de dialoguer avec eux, de répondre à leurs préoccupations concernant certains projets et d'évoquer avec eux des idées et des solutions pour rendre le monde plus sûr, alors que nous nous attelons à la tâche, en apparence titanesque, de la réduction des risques CBRN. Comme pour bien d'autres problèmes de cette ampleur, il est impossible d'agir de manière isolée, et les deux dernières années ont été marquées par la progression constante du nombre d'experts CBRN, de décideurs politiques, d'instances de contrôle et de représentants de différents domaines ayant décidé de rejoindre la famille, toujours plus éten-

due, des centres d'excellence, tous avec pour objectif commun de rendre le monde plus sûr. Nous comptons désormais plus d'un millier de membres, dont un quart sont des membres des équipes CBRN nationales implantées dans diverses régions du globe. Nous finalisons actuellement les contrats d'un grand nombre de projets (que nous évoquerons plus en détail dans le prochain numéro), et les rencontres et manifestations importantes se succèdent, dont, notamment, la présentation des CdE aux Nations unies, à New York. À cette occasion, nous avons eu, pour la première fois, la possibilité de nous adresser aux ambassadeurs de tous les pays du monde, afin de leur transmettre notre message. Grâce à l'efficacité discrète à laquelle nous a désormais habitué l'équipe des CdE, le secrétariat régional pour le Moyen-Orient est désormais parfaitement opérationnel. Début septembre, des représentants de quatre pays de la région ont eu le plaisir et l'honneur de se rencontrer à Amman, dans le Royaume de Jordanie, pour saluer et officialiser la nomination d'Al-Sharif Nasser Bin Nasser à la tête du

secrétariat, à l'occasion de l'ouverture des bureaux de l'Institut MESIS qui abritera le secrétariat régional pour le Moyen-Orient. Par ailleurs, des missions sont en cours en Ouganda et au Kenya, dans le cadre du développement de la région Afrique centrale et orientale nouvellement créée. Dans un souci constant de communication, nous avons traduit les trois premières éditions de ce bulletin d'information en russe, une initiative que nous comptons poursuivre et que nous espérons pouvoir transposer à d'autres langues à l'avenir. Je vous invite à parcourir les articles qui suivent et à consulter notre site internet pour approfondir votre lecture.

Michael Thornton

Coordinateur de projets du JRC pour les CdE CBRN

Dans ce numéro

Les CdE de l'UE pour la réduction des risques CBRN	2
Approbation du financement de nouveaux projets des CdE CBRN	6
Conférence sur les CdE CBRN devant les Nations unies à New York	7
Réunions avec les pays partenaires	8
Bureau régional pour le Moyen-Orient	11
Réunions multilatérales	12
Focus	13
Événements à venir	14

Dernières nouvelles

*Financement de nouveaux projets
des CdE CBRN approuvé*
page 6

*Le bureau régional pour le Moyen-
Orient est opérationnel*
page 11

**Le bulletin d'information des CdE
CBRN est désormais disponible en
russe**
**Информационный бюллетень
"Центры Передового Опыта"
(ЦПО) теперь доступен на русском
языке**

RÉFLEXION

Les CdE de l'UE pour la réduction des risques CBRN

L'initiative de l'UE des centres d'excellence pour la réduction des risques CBRN propose une nouvelle approche et un nouveau cadre organisationnel dans ce domaine. Cet article examine en détail ce nouveau concept, en présentant son contexte et une réflexion sur sa mise en œuvre.

Bruno Dupré et Philippe Servais *

Passer d'une stratégie ADM à une politique CBRN

De nombreux chercheurs estiment que la stratégie européenne de sécurité doit être profondément réexaminée. La même question se pose pour la stratégie de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive (ADM) : cette stratégie de 2003 est-elle toujours adaptée aux risques et menaces actuelles, pouvant provenir de substances chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN), et du transfert de savoir-faire dans ces domaines ?

La réponse est claire : oui, cette stratégie reste adaptée. Les ADM demeurent plus que jamais une priorité politique sur de nombreux fronts, de l'Iran au Pakistan, de la Corée du Nord à la Syrie. Les efforts diplomatiques et de contre-prolifération sont essentiels à la prévention d'un effet domino dans de nombreuses régions sensibles.

À la lumière de ces éléments, une autre question se pose : avons-nous négligé certains aspects importants de la stratégie, tels que la coopération et la communication régionale sur les problématiques CBRN ? Là aussi, la réponse est claire, et affirmative. Le sigle ADM sert bien souvent de substitut, à l'absence de véritable politique CBRN. Premièrement, les pandémies (SRAS), les catastrophes nucléaires

(Fukushima) ou les accidents chimiques (Bhopal) peuvent se révéler tout aussi dévastateurs que les ADM (et leur occurrence est bien plus probable). De récents événements ont révélé notre manque de préparation en matière de prévention, détection et réaction face à ces enjeux. C'est le cas dans les régions pauvres, qui abritent une majorité d'États fragiles, mais aussi au sein de l'UE, où les plans d'action CBRN nationaux progressent avec difficulté. Les recommandations concrètes en faveur d'une vigilance accrue de l'UE aux risques CBRN (vigilance technologique, financière, universitaire) se heurtent à des résistances politiques. Celles-ci sont également soutenues par un lobby industriel puissant.

Le concept de centres d'excellence, proposé par le service du SEAE chargé de la politique de sécurité, a vocation à constituer une première étape en direction d'une politique CBRN. Il ne saurait s'y substituer, mais il contient tous les ingrédients nécessaires à un test à grande échelle de nouveaux paradigmes en matière de CBRN. En bref, il s'agit de proposer une nouvelle méthodologie d'assistance et de coopération avec les pays tiers dans le domaine des risques CBRN. Si cette initiative a déjà reçu un accueil chaleureux de la communauté internationale, elle doit désormais faire face aux écueils de sa mise en œuvre sur le terrain.

Le succès de l'initiative pourrait renforcer les États fragiles face aux nouvelles menaces CBRN et aider les États membres de l'UE, qui représentent une composante essentielle du dispositif, à accélérer leurs propres processus de mise en place d'une politique CBRN nationale. Les centres d'excellence reflètent parfaitement les défis de sécurité intérieure et extérieure rencontrés par le SEAE. Les centres d'excellence témoignent d'une volonté de briser le cercle vicieux de l'«éternel assistant». Ils pourraient contribuer au réexamen

complet des programmes de réduction de la menace CBRN, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'UE. En cas de succès, ce pourrait bien être, en réalité, la première fois que l'UE met au point une approche complète de la réduction des risques et des menaces, exception faite de la Russie. Cette initiative pourrait constituer la version européenne du programme Nunn-Lugar. Elle pourrait être étendue à d'autres menaces, telles que le terrorisme, le crime organisé ou les trafics illicites. Les CBRN se trouvent au carrefour d'une multitude de problématiques liées à la sécurité et au développement.

Ces centres ne constituent pas seulement un réseau d'experts locaux et internationaux en risques CBRN. Ils sont censés apporter une méthodologie favorable à la confiance et à la responsabilisation au niveau régional. Les États membres de l'UE, les Nations unies et la société civile ont un rôle essentiel à jouer pour garantir la concrétisation de cette dynamique. Pour autant, les vrais défis pourraient bien venir de l'UE elle-même.

Plus qu'un réseau CBRN

La vraie réussite des centres d'excellence ne reposera pas seulement sur l'expertise en matière de CBRN, et leur vaste réseau d'organes de répression, de diplomates et de militaires. Il existe déjà de nombreux centres de soutien, de formation et de recherche sur les risques CBRN à travers le monde, et aucun d'entre eux ne se distingue vraiment des autres. Les initiatives visant au renforcement des compétences ont trop souvent tendance à s'ajouter les unes aux autres et à faire double emploi. Elles se trouvent, parfois même, en concurrence. Nous devons faire mieux. Nous n'y parviendrons pas si les centres d'excellence de l'UE se résument à un agglomérat de réseaux d'experts associés à des projets techniques plus



L'initiative CdE CBRN est présente dans plus de 40 pays à travers huit régions.
Les points rouges représentent les huit secrétariats régionaux qui contribueront à la mise en œuvre de l'initiative au niveau régional.

ou moins définis et des bases de données sophistiquées. Très honnêtement, les « propositions » qui sont faites n'ont rien de particulier. Elles devraient être assimilées à des « actions pilotes », qui devront être peaufinées avec le temps. Ce n'est pas le contenu de nos projets en lui-même qui permettra véritablement faire la différence en matière de réduction des risques et des menaces. Cela doit commencer par des mesures visant à la création d'un climat la confiance.

Susciter la confiance au niveau local

Nous allons changer la donne en matière de confiance et de gouvernance. Dans ce domaine, quasiment tout reste à faire. La nouvelle approche proposée en matière

de sécurité consiste à demander à des individus de communautés, de cultures et de régions différentes de travailler ensemble. Aider les acteurs à définir leurs besoins CBRN, non seulement au niveau bilatéral, mais également régional, est une entreprise risquée. Il est souvent difficile de faire admettre que rendre le monde, ainsi que les régions qui le composent, plus sûr contribue à, plutôt que fragilise, la sécurité de l'UE. Nous espérons créer les conditions favorables à une telle évolution dans des régions sensibles. Les événements qui se sont récemment déroulés au Moyen-Orient montrent l'importance d'une responsabilisation locale. Le succès n'est pas garanti mais, sans appropriation des enjeux au niveau local, l'entreprise est vouée à l'échec. La création de huit bureaux régionaux dans autant de régions

marque la première étape vers cette responsabilisation. Il faut avant tout déployer des mesures qui permettent de susciter la confiance au niveau régional. Les centres d'excellence relèvent d'un processus itératif sur le long terme, qui vise à bâtir une culture de la sûreté et de la sécurité.

Les États membres en première ligne des avancées politiques

Comment promouvoir la confiance et la gouvernance en matière de sûreté et de sécurité? Comment établir une culture de la sûreté et de la sécurité qui soit acceptable et durable au niveau local? La solution consiste à placer les États membres (EM) de l'UE en première ligne de l'initiative. C'était l'objectif poursuivi par la Com-



mission européenne avec le « programme de soutien aux experts », pour lequel les EM ont contribué à la définition des régions, des pays et des bureaux régionaux. Dorénavant, les délégations de l'UE et les ambassades des EM devraient accroître leur participation à la mise en œuvre de l'initiative, reconnaissant qu'il est dans leur intérêt d'élaborer des normes et règles européennes au travers des centres d'excellence. L'UE se doit d'exercer son influence stratégique sur ses partenaires à l'étranger (autres pays et organisations internationales). La coordination, la coopération et les partenariats seront renforcés (y compris à travers l'attribution directe d'un contrat à un partenaire), ce qui rarement signifie de s'appuyer sur les donateurs du G8. C'est un choix difficile pour l'UE, habituée au financement direct d'organisations internationales (AIEA, OMS, OIAC, INTERPOL), avec peu de visibilité. Afin d'être crédibles, nous avons besoin du soutien direct des États membres. Pour l'obtenir, nous devons à nouveau expliquer que les centres d'excellence ne feront pas double emploi et n'entreront pas en concurrence avec leurs programmes bilatéraux, mais pourraient éventuellement contribuer à leur développement. Certains pays ont déjà sollicité l'utilisation de ce type de filières.

Travailler avec les Nations unies en véritable partenaire

Le partenariat avec les Nations unies est essentiel. Sans l'appui de l'ONU, l'UE est une organisation régionale qui n'a que peu de légitimité pour lutter contre le terrorisme, la prolifération, le crime organisé et le trafic illicite à travers le monde. La résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU lui apporte le soutien nécessaire. Associée à la résolution 1373 du Conseil de sécurité, elle ne devrait laisser aucun refuge aux

acteurs non étatiques qui voudraient développer, produire ou utiliser des AMD. La légitimité apportée par l'ONU va au-delà de la seule résolution 1540, montrant par là que les intérêts occidentaux peuvent converger avec les intérêts de tous, y compris ceux des membres non-alignés. Ceci vient rappeler que l'UE se trouve au confluent des enjeux de sécurité et de développement. Une meilleure préparation et gestion d'après-crise, l'aide dans la lutte contre les pandémies, la gestion des déchets et catastrophes industrielles, ainsi que le soutien en faveur de nouveaux traitements chimiques et radiologiques, font aussi partie du mandat des centres d'excellence, et peuvent modifier la perception qu'ont les membres non alignés quant aux intérêts de l'UE. Les conférences UE-ONU des 14 et 15 mai 2012, à Bruxelles, et du 23 juin 2012, à New York, ont confirmé le rôle fondamental joué par l'ONU pour donner de la crédibilité à l'initiative de l'UE.

Au sein du bureau régional: rôle de la société civile et de la gouvernance

Afin d'établir un climat de confiance dans les régions, en particulier dans les bureaux régionaux, les compétences dans le domaine des CBRN ne sont pas suffisantes. Ce processus exige de la pédagogie en matière de gouvernance. Des formations sont nécessaires dans les domaines de l'organisation, travail en équipe, communication, gestion et l'analyse.

Les équipes de formation CBRN, les points focaux nationaux, le coordinateur régional de l'UNICRI, les directeur et directeur adjoint du bureau régional devront travailler ensemble. Cette collaboration ne pourra aboutir sans le sentiment d'une appropriation partagée de l'initiative. Un effort sera porté sur les compétences en matière de travail d'équipe, d'encadrement, d'esprit de groupe, de réflexion, de négociation et de médiation. La dimension culturelle des méthodes locales de gestion sera également prise en considération.

Une formation à la coordination et à la communication sera également dispensée. La réussite des centres d'excellence s'appuiera sur une coordination des trois échelons de l'initiative: équipe nationale, secrétariat régional et donateurs internationaux. Les processus et procédures de



Discussion sur la gouvernance CBRN à Podgorica, Monténégro (sept 2011), avec des experts de la région Europe du Sud-Est, Sud-Caucase, Moldavie et Ukraine. En 2011 et 2012, des ateliers ont été organisés dans différents pays partenaires, dont la Jordanie, le Liban, la Moldavie, le Maroc et les Philippines.

coordination devront être normalisés.

Les compétences en matière de communication interne et externe seront essentielles à la construction d'un véritable réseau. Le dialogue avec les experts, diplomates et organes législatifs locaux, le contact avec l'ensemble des composantes de la société civile (femmes, minorités, militants des domaines CBRN) et le travail avec les médias permettront une réelle appropriation locale des centres d'excellence.

Les bureaux régionaux des centres d'excellence formeront de petites structures d'une dizaine de personnes. Elles seront soumises à pressions de la part des équipes nationales CBRN, qui chercheront à mettre en avant les programmes de leur pays. Une formation de sensibilisation à l'impartialité et à la corruption (vigilance technologique et financière) sera proposée afin de dissocier progressivement les experts des équipes régionales des préoccupations de leur État d'origine. Il est important que le bureau s'appuie sur des analyses non officielles (ne provenant pas de pays, partenaires ou organisations internationales), afin que le bureau procède à sa propre évaluation des risques et des menaces au niveau régional. La création d'un réseau d'ONG et de groupes de réflexion internationaux et régionaux contribuera à asseoir la crédibilité du bureau régional.

Une «équipe de gouvernance» devrait être disponible dès que possible afin d'être déployée localement pour la formation des bureaux régionaux et des équipes nationales CBRN.

Les vrais défis viendront peut-être de l'intérieur.

Même si les États membres de l'UE, les Nations unies et la société civile convergent vers l'objectif d'une prise de décision au niveau local, le principal pro-



La conférence intitulée « Quel rôle concret pour les parties prenantes de l'UE et pour ses partenaires ? », des 14 et 15 mai 2012 Bruxelles, a réuni 150 participants (représentants des États membres de l'UE, États-Unis, Japon, organisations régionales et internationales et acteurs non étatiques) de domaines liés à la réduction des risques CBRN.

blème relève toujours de la politique intérieure: l'UE ne pourra pas appuyer une politique CBRN à l'extérieur si elle-même n'en applique pas une au sein de ses frontières.

Plusieurs services du SEAE et de la Commission s'occupent des enjeux CBRN. Chacun d'entre eux aborde cette problématique sous un angle différent: sécurité, développement, énergie, santé, environnement, protection civile, prévention et gestion des crises. Chacun d'eux dispose aussi de ses propres processus et procédures, et de ses propres systèmes d'alerte précoce. Ils déploient tous leurs propres programmes d'assistance et n'ont pas, ou presque, connaissance de ce que font les autres. Une orientation commune en matière de prévention, détection et réaction doit être proposée. C'est pourquoi une communication sur la politique CBRN doit être rédigée, afin de mieux préparer la coordination et la communication, tant intérieures qu'extérieures.

Cette mission échoiera au SEAE, afin d'apporter cohérence et complémentarité dans les différentes actions extérieures, en

particulier pour les questions de sécurité. En raison de son approche transversale, sa portée régionale et sa nature hybride, conciliant développement et sécurité, l'instrument de stabilité pourrait être l'outil idéal pour combler les lacunes existantes. Le service chargé de la politique de sécurité devrait préparer et coordonner une communication relative à la politique CBRN, en s'appuyant sur son initiative pilote de centres d'excellence.

Pour plus d'informations, rendez-vous à l'adresse suivante: <http://www.CBRN-coe.eu/Home.aspx>

(*) À propos des auteurs:

M. Bruno Dupré est coordinateur de la politique en matière de CBRN pour le Service européen pour l'action extérieure (SEAE). M. Philippe Servais est chef de secteur au sein de l'unité sûreté nucléaire de l'«Instrument de stabilité» de la Commission européenne, à la direction générale du développement et de la coopération – EuropeAid (DEVCO).

Financement de nouveaux projets des CdE CBRN approuvé

Le financement de 12 nouveaux projets a été approuvé après un troisième cycle de sélection et de classement des projets. Ces projets seront entièrement financés par le budget européen (instrument de stabilité de l'UE). Au total, près de 25 millions d'euros ont été engagés par l'Union européenne pour la mise en place de 33 projets dans le cadre de l'initiative CdE CBRN.

L'initiative de l'UE des Centres d'Excellence (CdE) CBRN répond aux besoins de réduction des risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires régionaux, dans un contexte de stabilité des conditions de coopération. L'initiative se focalisera sur des mesures de renforcement des capacités nationales, en vue de prévenir les crises et répondre aux menaces à la sécurité sur le long terme.

Les besoins identifiés par les pays partenaires (actuellement, plus de 40 pays à travers le monde sont activement associés à l'initiative) sont, entre autre, pris en considération lors de l'élaboration de projets sur mesure.

Les 12 nouveaux projets, de portée nationale et régionale (auxquels vient s'ajouter un projet international concernant tous les pays partenaires) recouvrent plusieurs aspects de la réduction des risques CBRN, tels que le contrôle aux frontières, la surveillance des frontières, la biosécurité, la bio-sûreté, le trafic illicite, les interventions d'urgence, la protection de la population et des infrastructures, les cadres juridiques et la problématique du double usage.

Une procédure d'appel d'offres est en cours afin de sélectionner les prestataires chargés de mettre en œuvre les projets. Les premières tâches seront exécutées début 2013, après la finalisation de l'attribution des marchés d'ici la fin de l'année

Les projets suivants, approuvés par la Commission européenne en mai 2012, font actuellement l'objet d'un appel d'offres. À la suite de cette procédure, les contrats effectifs seront signés d'ici la fin de l'année, les activités devant commencer début 2013.

Projet 20: Inventaire et renforcement des capacités en matière de criminalistique dans le domaine de la prévention du crime organisé et du trafic illicite liés aux agents chimiques, y compris la formation et l'équipement des organes de première intervention (couverture géographique: Albanie, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Moldavie, Philippines, Tunisie)

Projet 21: Renforcement des compétences en matière de contrôle des frontières régionales à identifier et détecter les matières CRN (couverture géographique: Façade Atlantique Africaine, Asie du Sud-Est)

Projet 22: Offre de formation technique spécialisée afin d'accroître les compétences des intervenants de première ligne en cas d'incident CBRN (couverture géographique: Façade Atlantique Africaine, Asie du Sud-Est)

Projet 23: Renforcement des compétences en matière d'identification et de réponse aux menaces provenant de substances CBRN (couverture géographique: Albanie, Cambodge, Irak, Moldavie, Sénégal, Tunisie)

Projet 24: Développement d'une méthodologie pour la détection et gestion de matières RN, et la protection des populations (couverture géographique: Mauritanie, Maroc, Sénégal)

Projet 25: Approfondissement des connaissances et transfert des bonnes pratiques en matière de bio-sûreté, biosécurité et gestion du risque biologique (couverture géographique: Moyen-Orient)

Projet 26: Prérequis au renforcement du cadre juridique CBRN national (couverture géographique: Liban, Tunisie)

Projet 27: Gestion du risque biologique (couverture géographique: Laos, Malaisie, Philippines, Thaïlande)

Projet 28: Soutien au développement d'un système national de sécurité intégré pour les matières nucléaires et radioactives (couverture géographique: Asie du Sud-Est)

Projet 29: Développement des ressources humaines régionales pour la gestion des contrôles de sécurité, la sécurité et la sûreté nucléaires grâce à un programme universitaire de niveau Master dispensé en Thaïlande (couverture géographique: Asie du Sud-Est)

Projet 30: Réseau d'excellence pour la criminalistique nucléaire dans la région Asie du Sud-Est (couverture géographique: Asie du Sud-Est)

Projet 31: Réseau d'universités et d'instituts pour la sensibilisation à la problématique du double usage des substances chimiques (couverture géographique: international)

ÉVÉNEMENTS

Conférence sur les CdE CBRN devant les Nations unies, à New York

En juin 2012, la communauté internationale s'est réunie au siège des Nations unies, à New York, pour obtenir des informations sur les centres d'excellence CBRN et étudier des pistes de coopération et d'association dans le cadre de cette initiative. La conférence représentait une occasion exceptionnelle de présenter les centres d'excellence CBRN à un public international

Après une première conférence à Bruxelles en mai, celle du 22 juin 2012 a permis une nouvelle fois de présenter l'initiative CdE CBRN, son concept, ses réalisations et les défis à venir. Cet événement avait pour objectif d'illustrer la manière dont les parties prenantes pourraient être associées aux CdE CBRN et dont leur action pourrait renforcer et compléter les programmes et les réseaux existants. Il s'agit d'un élément important pour géné-

rer des synergies à l'avenir et éviter les phénomènes de doublon dans les efforts déployés et les ressources engagées. La conférence a réuni un large public, dont les États membres des Nations unies, plusieurs organisations internationales (telle que l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme CTITF, le Comité du Conseil de sécurité établi en vertu de la résolution 1540 (2004), l'AIEA, l'UNICRI, le Bureau des affaires du désarmement l'UNODA, l'ONUUDC, l'OIAC, l'OMS, Interpol), l'Union européenne (UE) et des acteurs non étatiques.

Comme l'a rappelé M. Vrailas (chef adjoint de la délégation de l'UE auprès des Nations unies) dans sa déclaration au cours de la conférence, l'UE a reconnu le caractère mondial des menaces posées par les substances CBRN et l'absolue nécessité d'une réponse collective et globale. C'est le message très clair qui est ressorti du Partenariat mondial du G8, adopté par les chefs d'État et de gouvernement il y a dix ans, ainsi que par les Nations unies dans la résolution 1540 du Conseil de sécurité.

Pour répondre à ces défis, l'UE a conçu un nouveau concept de centres d'excellence CBRN, qui est actuellement mis en œuvre en coopération avec les Nations unies. Depuis lors, l'initiative a déjà reçu un soutien considérable de la communauté internationale, et notamment de plus de 40 pays partenaires non-membres de l'UE qui ont rejoint les centres d'ex-

cellence CBRN, ainsi que du Conseil de sécurité des Nations unies et de la présidence du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes.

La conférence de New York a marqué une nouvelle étape dans le rapprochement de la communauté internationale, en vue d'un partage des expériences et des meilleures pratiques et d'un dialogue concernant la convergence des efforts à venir pour réduire les risques CBRN. Le programme de la conférence reflétait bien cet objectif, en mettant l'accent sur la coopération et la réduction des risques CBRN selon différentes perspectives. Lors de la session portant sur la coopération entre les différentes agences, plusieurs pays (Cambodge, Serbie, États-Unis et Pays-Bas) ont présenté leur approche nationale de la coopération et de la coordination interinstitutionnelle. Au cours d'une autre session, intitulée « Une initiative ancrée dans les réseaux existants de réduction des menaces », des représentants d'organisations internationales et d'acteurs non étatiques ont donné des exemples concrets, basés sur leur travail et leur grande expérience dans le domaine, illustrant les meilleures pratiques de réduction des risques CBRN. Des représentants des pays partenaires qui accueilleront les bureaux régionaux de l'initiative (Algérie, Géorgie, Jordanie, Kenya, Maroc, Philippines et Ouzbékistan) ont exprimé leur opinion du point de vue national et régional, et ont présenté l'état d'avancement de la constitution de leurs équipes nationales CBRN.

Des représentants des Nations unies et de l'UE ont présenté l'initiative CdE CBRN, en mettant l'accent sur son approche innovante consistant à mobiliser les ressources disponibles sur trois échelons (national, régional et international), afin d'atteindre l'objectif commun d'une politique CBRN cohérente, tant au niveau national que régional.



Session présidée par Dr Jonathan Lucas, directeur de l'UNICRI (troisième en partant de la gauche), au cours de laquelle des intervenants ont présenté l'approche adoptée par leur pays en matière de coordination interinstitutionnelle.

COOPÉRATION ET RÉSEAU

Réunions avec les pays partenaires

Plusieurs tables rondes et réunions bilatérales importantes, réunissant les représentants de nombreux pays partenaires, ont été organisées au cours des trois derniers mois.

Réunions bilatérales

Kenya

Les 12 et 13 juillet, plusieurs réunions ont rassemblé des membres du gouvernement kényan, le point focal national du Kenya pour l'initiative CdE CBRN, ainsi que des hauts représentants des agences et institutions associées à la réduction des risques CBRN. Ces réunions ont été organisées dans l'objectif d'établir un bureau régional pour l'Afrique centrale et orientale à Nairobi. Elles ont également permis d'informer les parties prenantes de l'avancement des projets, de leur expliquer la méthodologie et la structure des centres d'excellence et de clarifier certains processus, tels que l'évaluation des besoins en matière de réduction des risques CBRN, l'élaboration de propositions de projets ou encore les rôles et responsabilités du bureau régional, du point focal national et de l'équipe nationale CBRN. Les participants se sont entendus quant à la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures concrètes dans les mois à venir, afin d'assurer l'ouverture prochaine du bureau régional à Nairobi. Il a également été convenu d'organiser, dans un avenir proche, un atelier supplémentaire sur la méthodologie des CdE CBRN et l'élaboration de propositions de projets, à destination de l'équipe nationale CBRN du Kenya.

Ouganda

Plusieurs réunions bilatérales ont été

organisées les 11 et 12 septembre à Kampala, réunissant le secrétaire permanent du ministère des affaires étrangères, les points focaux nationaux et représentants des agences et institutions associées aux problématiques CBRN. Il s'agissait de la première rencontre avec les acteurs nationaux d'Ouganda, en réponse à la manifestation officielle d'intérêt du pays à rejoindre l'initiative CdE CBRN.

La réunion avec les représentants du ministère des affaires étrangères a permis de présenter l'état d'avancement des centres d'excellence CBRN. L'importance du soutien du ministère dans la mise en place de l'équipe nationale CBRN a été soulignée.

Une réunion d'une demi-journée a rassemblé plus de 40 représentants des agences et institutions associées aux problématiques CBRN présentes en Ouganda. Cette rencontre a mis l'accent sur la présentation générale des centres d'excellence CBRN, du bureau régional, ainsi que des rôles et responsabilités du point focal national et de l'équipe nationale CBRN. Une grande partie de la réunion a également été consacrée à la présentation des

initiatives et activités CBRN actuellement menées en Ouganda. Les participants se sont accordés à reconnaître que la constitution d'une équipe nationale CBRN était de la plus haute importance en vue de la participation du pays à l'initiative CdE CBRN, et que des mesures avaient déjà été engagées pour atteindre cet objectif.

Philippines

Du 7 au 12 septembre, plusieurs réunions bilatérales ont eu lieu avec des représentants du gouvernement philippin et des institutions nationales associées à la réduction des risques CBRN. Ces rencontres ont permis d'évoquer les dispositions qui devront être mises en place avant la création du bureau régional pour la région de l'Asie du Sud-Est à Manille.

Réunion avec les points focaux nationaux

Une réunion des points focaux nationaux des pays partenaires ayant déjà rejoint l'initiative CdE CBRN s'est tenue à New York, dans l'après-midi du 21 juin



Participants à la réunion bilatérale, Nairobi, Kenya, 13 juillet 2012

2012. Cette rencontre a précédé la conférence sur l'initiative des CdE de l'UE pour la réduction des risques CBRN qui a eu lieu au siège des Nations unies, à New York. La réunion technique a été consacrée à la méthodologie utilisée par les centres d'excellence pour procéder à l'évaluation des besoins CBRN, à l'élaboration de propositions de projets et à la mise en œuvre des projets. Par ailleurs, l'accent a été mis sur les responsabilités et l'intérêt des équipes nationales CBRN, ainsi que sur l'importance de la gouvernance dans ce domaine. Un grand nombre de pays partenaires CdE CBRN était représenté lors de cette rencontre.



Participants à la réunion technique des points focaux nationaux, New York, États-Unis, 21 juin 2012.

Tables rondes

Des tables rondes sont organisées environ deux fois par an dans chaque région afin de rassembler tous les points focaux nationaux de la région, favoriser la coopération régionale et soutenir les décisions au niveau régional. Dès qu'ils seront pleinement opérationnels, les bureaux régionaux seront chargés de l'organisation

régulière de ces rencontres.

Entre juin et septembre, trois tables rondes ont eu lieu. En juin, les points focaux nationaux de l'Asie du Sud-Est ont organisé leur quatrième table ronde, à New York. En septembre, les points focaux nationaux du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord se sont rencontrés pour la première fois, lors

des tables rondes organisées respectivement à Amman et Alger. Ces réunions sont évoquées plus en détail ci-dessous.

Asie du Sud-Est

Les points focaux nationaux pour l'Asie du Sud-Est se sont rencontrés le 21 juin 2012, en marge de la conférence sur les centres d'excellence CBRN qui s'est tenue, le lendemain, au siège des Nations unies. La table ronde a rassemblé les représentants de huit pays partenaires des centres d'excellence CBRN dans la région (Brunei Darussalam, Cambodge, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viêtnam). Parmi les sujets à l'ordre du jour figuraient notamment un rapport d'avancement des pays partenaires sur les activités de réduction des risques NRCB et la structure et le fonctionnement du bureau régional. Plusieurs présentations sur ces thèmes ont été suivies d'un dialogue sur les prochaines activités dans la région, y compris la mise en place de projets et l'ouverture d'un bureau régional aux Philippines, à Manille.



Participants à la table ronde pour la région de l'Asie du Sud-Est, New York, États-Unis, 21 juin 2012.



Afrique du Nord

La première table ronde du centre d'excellence CBRN pour l'Afrique du Nord s'est tenue à Alger, les 12 et 13 septembre. Elle a rassemblé les représentants cinq organisations internationales et de onze pays, parmi lesquels les membres actuels de l'initiative CdE CBRN de la région Afrique du Nord (Algérie, Libye, Maroc, Tunisie) ainsi que le Burkina Faso, le Tchad, l'Égypte, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Soudan, présents en tant qu'observateurs. Conformément aux engagements pris par le gouvernement algérien, hôte du bureau régional, les débats ont été ouverts par M. Noureddine Aouam, secrétaire général du ministère des affaires étrangères de l'Algérie, et M. Abdelkader Ouali, secrétaire général du ministère de l'intérieur.

Cette présentation a été suivie par les remarques préliminaires de M. Alexis Kanstanteopoulos, chargé d'affaires de la délégation de l'UE en Algérie, et de M. Mamadou Mbaye, coordinateur résident des Nations unies en Algérie.

La rencontre, organisée par le gouvernement algérien, s'est tenue dans la résidence d'État El-Mithak. Elle a permis d'aborder les principes généraux de l'initia-

tive CdE CBRN et de tenir chacun des membres informés de l'évolution des dossiers, en offrant une plate-forme de mise en réseau pour les homologues de chaque région. Le programme, réparti sur deux jours, comprenait des présentations d'experts locaux, régionaux et internationaux, afin d'orienter les débats et faire le lien entre les principes de l'initiative CdE CBRN et la réalité sur le terrain.

Ces présentations et discussions ont porté sur la biosécurité et la bio-sûreté (unité d'appui à l'application de la Convention sur les armes biologiques), le renforcement des capacités de réponse face aux alertes CBRN (Algérie), les défis posés par la sécurité nucléaire et l'expérience acquise dans ce domaine (Algérie), la gestion de crise (Maroc), les retours d'expérience du projet pilote des centres d'excellence



Participants à la table ronde pour la région de l'Afrique du Nord, Alger, Algérie, 12-13 septembre 2012.

CBRN en matière de biosécurité et de bio-sûreté en Asie du Sud-Est (chef de projet chargé de sa mise en œuvre) et le programme de coopération de l'UE pour le contrôle des exportation (Office fédéral allemand de l'économie et du contrôle des exportations, BAFA). Enfin, des réunions bilatérales ont été organisées avec chaque pays participant.

Moyen-Orient

Les points focaux nationaux d'Iraq, de Jordanie et du Liban, pays partenaires du centre d'excellence CBRN de la région Moyen-Orient, se sont rencontrés pour la première fois dans le cadre de cette initiative à l'occasion de la table ronde organisée à Amman, le 5 septembre 2012, à l'Institut de recherche sur la sécurité du Moyen-Orient (MESIS).

Un représentant du conseil égyptien des affaires étrangères a accepté l'invitation qui lui avait été faite de participer à la réunion. Ont également répondu présent des représentants du ministère des affaires étrangères du Royaume de Jordanie, de la délégation de l'UE au Royaume de Jordanie, de la Commission européenne, de l'UNICRI, de l'Office fédéral allemand de l'économie et du contrôle des exportations



Participants à la table ronde pour la région du Moyen-Orient, Amman, Jordanie, 5 septembre 2012.

COORDINATION RÉGIONALE

Bureau régional pour le Moyen-Orient

(BAFA), de l'université L. Sacco de Milan et de l'Institut de recherche et d'enseignement sur la négociation. Cette réunion technique portait sur le renforcement de la coopération entre les pays du Moyen-Orient, l'UE, l'UNICRI et les organisations internationales et non gouvernementales. Parmi les thèmes abordés figuraient l'état d'avancement de l'initiative CdE CBRN dans la région et son rôle potentiel dans le soutien de la coopération bilatérale et multilatérale, la méthodologie des centres d'excellence et les possibilités d'un engagement accru de la part de chaque partie prenante. Afin de mieux répondre aux défis concrets, des groupes d'experts se sont succédé. La réunion a permis aux participants de mieux comprendre l'initiative et les moyens mis à leur disposition pour rester régulièrement informés et assurer la coordination et la coopération avec les centres d'excellence CBRN.

L'objectif de cette rencontre était de préparer, sur le plan technique, la bonne mise en œuvre des interventions et des projets, afin de renforcer les politiques CBRN des pays partenaires.

Elle a également été l'occasion d'évoquer des propositions de projets d'intérêt régional.

Le bureau régional des centres d'excellence CBRN pour le Moyen-Orient est situé en Jordanie. Il s'agit de l'un des huit secrétariats régionaux créés dans un objectif général de coordination et de soutien au niveau de la région

Le réseau des centres d'excellence CBRN a le plaisir d'annoncer l'ouverture, en septembre de cette année, du bureau régional pour le Moyen-Orient, dirigé par Al-Sharif Nasser Bin Nasser.

La table ronde organisée à Amman a donné l'occasion d'inaugurer le bureau régional des centres d'excellence CBRN pour la région du Moyen-Orient. Les bureaux régionaux sont l'un des éléments essentiels du réseau des centres d'excellence CBRN. Ils garantissent un haut degré de coopération et de coordination avec les pays de la région et sont appelés à jouer un rôle majeur en facilitant la mise en œuvre des projets. Par ailleurs, ils contribueront également à l'appropriation locale et à une plus grande pérennité des centres d'excellence CBRN.

Le gouvernement jordanien et les pays partenaires des centres d'excellence



dans la région ont donné leur accord pour établir le secrétariat dans le Royaume de Jordanie, au sein de l'Institut de recherche du Moyen-Orient sur la sécurité (MESIS), situé à Amman. Associé à la Société royale de recherche, l'Institut est une organisation jordanienne indépendante non gouvernementale. Il travaille principalement sur le renforcement des compétences à travers la formation, l'harmonisation transversale et l'intégration de la technologie et des meilleures pratiques, dans le but de définir les risques, répondre aux urgences régionales et étendre les compétences de la communauté scientifique et des institutions gouvernementales et non gouvernementales, dans des domaines tels que les contrôles aux frontières et la sécurité environnementale et énergétique. Lors de l'inauguration de la table ronde, Mme Saja Majali, du ministère des affaires étrangères du Royaume de Jordanie, a salué la présence de l'initiative CdE CBRN dans la région et a souligné l'engagement entier de la Jordanie concernant l'accueil du secrétariat. Al-Sharif Nasser Bin Nasser, directeur général de l'Institut, qui a été nommé à la tête du bureau régional, a défini son rôle au sein de l'initiative CdE CBRN comme celui d'une passerelle entre les acteurs nationaux, régionaux et internationaux, en vue de stimuler la coopération et la communication, ainsi que le transfert de connaissances, entre experts et chercheurs de différents pays de la région et de la scène internationale.



De gauche à droite: Adil Radoini, coordinateur régional des CdE CBRN pour le Moyen-Orient, Al-Sharif Nasser Bin Nasser, directeur du bureau régional pour le Moyen-Orient, et Michael Thornton, coordinateur des CdE CBRN pour le JRC, Amman, 5 septembre 2012.

COOPÉRATION ET RÉSEAU

Réunions multilatérales

L'équipe des CdE CBRN est totalement engagée dans la coordination d'activités aux côtés de plusieurs agences internationales, régionales et groupes intergouvernementaux, y compris par la participation à des sommets et ateliers internationaux, afin de générer des synergies et de réduire les phénomènes de doublon

Réunion d'experts de la CIABT

Une réunion d'experts de la Convention d'interdiction des armes biologiques et à toxines (CIABT) a été organisée du 16 au 20 juillet 2012, à Genève. Elle a permis d'aborder les sujets de coopération et d'assistance, en plaidant pour leur renforcement au titre de l'article X de la Convention, qui appelle à une coopération et une assistance consolidées entre les parties prenantes, dans des domaines tels que la biosécurité, la bio-sûreté, l'amélioration des laboratoires et la sensibilisation. La rencontre a permis d'évoquer l'actualité scientifique et technologique liée à la Convention et le renforcement de sa mise en œuvre au niveau national.

L'UE a proposé deux documents de travail. Le premier porte sur « l'assistance et la coopération » (article X) et propose un aperçu de la mise en œuvre de l'article X de la Convention par l'UE et ses États membres. Il aborde en détail les contributions apportées par l'UE, ainsi que les modalités de son engagement dans les domaines de la biosécurité et de la bio-sûreté, à travers son soutien aux activités de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par l'intermédiaire de l'initiative CdE CBRN et de ses projets (huit projets sont en cours dans ce domaine). Le second document, « Mesures visant à réduire les

risques découlant des dernières évolutions scientifiques et technologiques présentant un intérêt pour la CIABT », propose des exemples de meilleures pratiques et présente les normes adoptées par certains États membres de l'UE.

Pour plus d'informations, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://www.unog.ch/>

Partenariat mondial

En marge de la réunion d'experts de la CIABT du 18 juillet, l'équipe des CdE CBRN a participé à une rencontre organisée par le sous-groupe de travail sur la sécurité biologique (GTSB) mis en place par le Partenariat mondial (PM) contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes. La réunion portait sur les mesures de bio-sûreté déployées dans le cadre du PM et leurs relations avec la CIABT. Le GTSB soutient les efforts visant à réduire les risques liés aux menaces biologiques, par la collaboration avec d'autres pays membres, des organisations internationales et groupes ayant des objectifs similaires dans les domaines de la santé et de la recherche. C'est une excellente plateforme de coopération et collaboration pour les CdE CBRN. La réunion du GTSB de juillet a été suivie d'un sommet du PM, qui s'est tenu à Stockholm, en Suède, les 28 et 29 août 2012. L'initiative CdE CBRN y a été présentée, en insistant sur les projets approuvés, afin d'orienter les débats vers des axes potentiels de collaboration et de synergie avec les projets financés par le PM.

Pour plus d'informations, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://www.state.gov/t/isn/gp2012/>

Atelier LNCV-IWG

Les 13 et 14 sept. 2012, dans le cadre du Groupe de travail international (International Working Group, ou IWG), forum

international informel et plate-forme de coordination rassemblant des experts de la prolifération nucléaire, le réseau Landau Network Centro Volta (LNCV) a organisé, en Italie, un atelier intitulé « Collaboration scientifique et sécurité : les nouveaux défis CBRN et les programmes de réduction des risques après 2012 ».

Atelier ARF

L'atelier du forum régional de l'ANASE (ARF) qui s'est tenu à Manille du 5 au 7 sept. 2012, portait sur l'anticipation et la réponse à un incident biologique. Il a mis l'accent sur le renforcement des stratégies de santé publique, pour améliorer les capacités des systèmes et l'infrastructure sanitaire. Au programme, des exposés techniques sur: 1) la biosécurité et la bio-sûreté des laboratoires en tant que mesure d'anticipation ; 2) la nécessité d'une communication et d'une coordination au niveau local et national ; 3) le rôle de la communauté internationale dans la préparation et la réponse face à un incident biologique ; 4) d'autres priorités relevées lors des ateliers annuels de l'ARF.

Conférence de l'OMS

La « Consultation en vue d'un partage d'expériences sur la communication en matière de risques et le développement d'approches et de plateformes multisectorielles pour l'échange d'informations et la gestion de la santé publique mondiale » s'est tenue les 7 et 8 juin 2012 à Bali, en Indonésie.

Les centres d'excellence CBRN y ont en présenté la méthode qu'ils emploient pour établir une coordination et une communication efficaces au sein des équipes nationales CBRN. La consultation a permis de souligner les avantages et inconvénients des différentes approches employées par d'autres organisations.

Gros plan

Orientations politiques

Rapport semestriel du Conseil sur l'état d'avancement des travaux concernant la mise en œuvre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive

(2012/I) (JO C 237/1 du 7.8.2012)

<http://eur-lex.europa.eu>

Le rapport semestriel présente les mesures engagées pendant la première moitié de l'année 2012, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie AMD adoptée par le Conseil européen en décembre 2003. Ce document évoque les activités liées à la réduction de la menace CBRN, y compris les centres d'excellence de l'UE pour la réduction des risques CBRN.

Rapport annuel 2011 concernant l'instrument de stabilité.

Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions

[COM(2012) 405 final, 24.7.2012]

<http://eur-lex.europa.eu>

Cinquième rapport annuel de la Commission européenne conformément au règlement instituant un instrument de stabilité.

L'Union européenne continue de soutenir l'OIAC

OPCW, 16.7.2012

<http://www.opcw.org>

L'Union européenne apportera une contribution supérieure à 2 millions d'euros pour financer les activités de désarmement et d'assistance de l'OIAC pendant la période allant de juin 2012 à juin 2014. Pour la cinquième fois consécutive depuis 2004, le Conseil de l'UE adopte une décision pour soutenir l'OIAC. Le texte de la décision peut être consulté ici.

Décision 2012/421/PESC du Conseil du 23 juillet 2012 en faveur de la convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines (BTWC) dans le cadre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive

(JO L 196/61 du 24.7.2012)

<http://eur-lex.europa.eu>

Le Conseil a adopté une décision en faveur de la Convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines (CIABT).

Publications

Utilisations pacifiques de la technologie nucléaire. Coopération internationale de l'Union européenne

(Secrétariat général du Conseil, avril 2012)

<http://www.consilium.europa.eu>

Cette brochure publiée par le Secrétariat général du Conseil donne un bref aperçu du travail d'assistance de l'Union européenne et de ses États membres pour parvenir à plus de sûreté et de sécurité dans l'utilisation de l'énergie nucléaire à travers le monde.

L'Union européenne, l'AIEA et la non-prolifération des AMD : uniformité dans l'approche et continuité dans l'action

(Document du consortium de l'UE chargé de la non-prolifération, no 9, février 2012)

<http://www.nonproliferation.eu>

Dans ce document, Lars-Erik Lundin décrit la manière dont l'Union européenne peut soutenir au mieux le travail de l'AIEA et renforcer son efficacité dans la lutte contre la prolifération des armes nucléaires.

Déclarations et dépêches

« L'UE va organiser un sommet sur la réduction des risques chimiques à Amman »

(agence de presse jordanienne Petra, 5 septembre 2012)

<http://www.petra.gov.jo>

Des représentants d'Égypte, d'Iraq, de Jordanie et du Liban se sont rencontrés pour la première fois à l'occasion de la table ronde organisée à Amman, le 5 septembre 2012. La réunion a permis d'inaugurer le secrétariat régional des centres d'excellence CBRN pour la région du Moyen-Orient, qui est installé à l'Institut de recherche sur la sécurité du Moyen-Orient (MESIS) d'Amman, dans le Royaume de Jordanie.

Déclaration au nom de l'Union européenne d'Ioannis Vrailas, chef adjoint de la délégation de l'Union européenne auprès des Nations unies, lors de la conférence des Nations unies sur la réduction des risques CBRN

22 juin 2012, New York

<http://www.eu-un.europa.eu>

Déclaration du chef adjoint de la délégation de l'UE auprès des Nations unies, lors de la conférence des Nations unies sur l'initiative des centres d'excellence de l'UE pour la réduction des risques CBRN organisée le 22 juin 2012 au siège des Nations unies, à New York.

Evènements à venir

10-12 Octobre 2012. 4e Symposium international annuel sur la bio-sûreté et la biosécurité : tendances et solutions émergentes, Milan, Italie

16-18 Octobre 2012. XVe Symposium international sur les risques CBRN, Académie de défense du Royaume-Uni, Shrivenham

31 Octobre 2012. 2e Table ronde des points focaux nationaux des centres d'excellence de la Façade Atlantique Africaine, Rabat, Maroc

13 Novembre 2012. 1re Table ronde des points focaux nationaux des centres d'excellence de l' Afrique Centrale et Orientale, Nairobi, Kenya

14-16 Novembre 2012. Conférence sur l'application de contrôles commerciaux stratégiques au siège de l'Organisation mondiale des douanes, Bruxelles, Belgique

Mentions légales

Ni la Commission européenne, ni aucune personne agissant en son nom ne pourra être tenue responsable ni de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans la présente publication, ni des erreurs éventuelles qui, malgré le soin apporté à la préparation et à la vérification du texte, auraient pu s'y glisser.

Clause de non-responsabilité

La présente publication ne reflète pas nécessairement l'avis ou la position de la Commission européenne.

Les listes de pays figurant dans la présente publication ne préjugent pas du statut de ces pays et territoires pour le présent et l'avenir. Les cartes utilisées dans la présente publication n'impliquent ni la reconnaissance de frontières particulières, ni ne préjugent du statut des pays ou territoires quels qu'ils soient.

Picture credits

Archives des centres d'excellence CBRN



À propos des centres d'excellence CBRN

L'initiative de l'UE des Centres d'excellence pour la réduction des risques CBRN a été lancée en 2010, grâce à une contribution de l'UE de 95 millions d'euros. Elle est mise en œuvre conjointement par le Centre commun de recherche (JRC) de la Commission européenne et l'Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (UNICRI).

Cette nouvelle initiative porte sur la réduction des risques et la préparation aux risques, qu'ils soient d'origine intentionnelle, accidentelle ou naturelle, concernant les substances ou agents (CBRN).

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet des centres d'excellence CBRN à l'adresse suivante : www.CBRN-coe.eu ou envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : CBRN-coe@jrc.ec.europa.eu

Comment obtenir des publications de l'UE?

Sur EU Bookshop
<http://bookshop.europa.eu>
 Luxembourg:
 Office des publications de l'Union européenne, 2012
 Bulletin d'information des centres d'excellence CBRN
 ISSN 1977-7329 (en ligne)

© Union européenne, 2012